

Mercedes-Benz rappelle A-Class, C-Class, GLK, E-Class, ML, GL, R-Class, SLK, SLS AMG Voiture de tourisme

Image non disponible

- Noms des modèles ou références concernés : **A-Class, C-Class, GLK, E-Class, ML, GL, R-Class, SLK, SLS AMG**
- Marque : **Mercedes-Benz**
- GTIN The affected vehicles were manufactured between 2004 and 2016.
- Informations complémentaires : Types: 164, 164 AMG, 164 G, 169, 171, 171 AMG, 197, 203, 203 K, 203 CL, 204 K, 204 K AMG, 204 X, 207, 212, 212 AMG, 212 K, 212 K AMG, 251, 251 AMG, e1*2001/116*0315*01 to *17, e1*2001/116*0403*00 to *07, e1*2001/116*0340*03 to *14, e1*2001/116*0288*00 to *15, e1*2001/116*0262*03 to *08, e1*2001/116*0321*00 to *02, e1*2007/46*0233*00 to *06, e1*2001/116*0501*04 to *11, e1*2007/46*0191*00 to *04, e1*2007/46*0200*00 to *10, e1*2007/46*0335*00 to *01, e1*2001/116*0341*04 to *17, e1*2001/116*0404*00, e1*98/14*0139*14 to *24, e1*98/14*0158*17 to *20, e1*98/14*0159*15 to *17, e1*2001/116*0457*00 to *29, e1*2001/116*0463*00 to *12, e1*2001/116*0480*00 to *16, e1*2001/116*0502*00 to *21

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Les coussins gonflables du conducteur et du passager de la société Takata dans les véhicules équipés de générateurs de gaz de nitrate d'ammonium sans agents de séchage pourraient, dans certaines conditions climatiques, conduire au fil du temps à un changement chimique du carburant. En cas d'accident entraînant le dégagement du conducteur ou du coussin gonflable du passager, ce changement pourrait provoquer l'éclatement des générateurs de gaz. En cas de rupture d'un générateur de gaz, l'airbag n'aurait alors aucune fonction de retenue et les parties lâches du générateur de gaz pourraient atteindre l'intérieur du véhicule. Cela augmenterait le risque de blessures pour les passagers.
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre